

CORÉE

Affichant des taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre et du PIB par habitant nettement supérieurs à ceux enregistrés par d'autres pays de l'OCDE, la Corée a continué à réduire son important écart de revenu avec la moyenne OCDE.

Priorités d'action

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers

Enjeux et recommandations : Afin d'inverser l'évolution à la hausse de la proportion de travailleurs irréguliers au sein de la population active, qui soulève des problèmes d'équité et d'efficacité, il était recommandé d'assouplir les conditions de licenciement collectif, tout en développant encore le système de protection sociale, notamment l'assurance chômage.

Mesures prises : Une « Feuille de route » pour la réforme, prévoyant notamment un assouplissement des conditions de licenciement collectif, a été préparée pour être soumise aux partenaires sociaux.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour réaliser des gains d'efficacité dans l'ensemble de l'économie, il était recommandé aux autorités de continuer à réduire le niveau de soutien à l'agriculture, tout en remplaçant les mécanismes de soutien des prix du marché par des paiements directs, ainsi que d'éliminer les restrictions concernant la taille des exploitations, afin d'améliorer leur productivité.

Mesures prises : Le régime spécial dont bénéficie le riz sera prolongé jusqu'en 2014, parallèlement au doublement du niveau d'accès minimum au marché des importations, qui passera de 4 à 8 % de la consommation intérieure.

Poursuivre la libéralisation des services

Enjeux et recommandations : Pour favoriser le renforcement de la concurrence sur les marchés de produits, notamment dans le secteur des services, il était recommandé de restructurer les industries de réseau, de simplifier les procédures d'ouverture des grandes surfaces commerciales, et d'empêcher les pratiques anticoncurrentielles dans les services professionnels.

Mesures prises : La Commission coréenne de la concurrence a aboli ou modifié 56 dispositifs réglementaires anticoncurrentiels et en examine actuellement 94 autres avec le Comité de réforme de la réglementation. Ce dernier s'est également engagé dans une procédure d'examen sur deux ans des 8 000 dispositifs réglementaires en vigueur. Des initiatives ont été prises en vue de relever la limite de superficie applicable aux nouvelles grandes surfaces commerciales et de simplifier les procédures administratives. Le gouvernement prépare par ailleurs un train de mesures destinées à améliorer la concurrence dans dix secteurs des services, notamment dans les domaines juridiques et comptables.

Lever les obstacles à l'investissement direct étranger

Enjeux et recommandations : Pour promouvoir l'investissement direct étranger (IDE), il était recommandé de lever les obstacles liés aux prises de participations étrangères, aux procédures et aux règlements qui entravent l'IDE, ainsi que d'étendre les incitations offertes dans les zones franches économiques au reste du pays.

Mesures prises : En 2004, le gouvernement a identifié 151 éléments ayant une incidence négative sur les conditions de l'IDE, dont 16 avaient trait au marché du travail. Jusqu'ici, 55 de ces éléments ont fait l'objet de mesures de déréglementation ou de réforme.

Améliorer le fonctionnement du secteur financier

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité du secteur financier, il était recommandé aux autorités de mener à bien le processus de privatisation des banques, de régler les problèmes d'instabilité qui se posent dans le secteur non bancaire et d'adopter une approche plus préventive quant à la surveillance du secteur financier.

Mesures prises : L'État a vendu la totalité des participations qu'il détenait dans deux banques, réduisant à 5 sur 14 le nombre d'établissements bancaires dont une proportion significative du capital appartient à l'État. Les trois principaux fonds communs de placement ont également été privatisés l'année dernière et une loi sur les fonds d'actions non cotées a été introduite pour favoriser le développement du secteur de la gestion de portefeuille. Par ailleurs, deux grandes compagnies d'assurance ont fait l'objet de mesures correctives rapides.